

**Caisses de retraite complémentaires AGIRC ARRCO**

AG2R la Mondiale, AGRICA, APICIL, AUDIENS, B2V, CREPA, HUMANIS, IRCEM, IRP AUTO, KLESIA, LOURMEL, MALAKOFF MEDERIC, PRO BTP, REUNICA

**Service SORTIR PLUS****Description**

Le dispositif consiste en une aide financière et une mise à disposition d'un service de réservation dédié. Il donne la possibilité d'être accompagné(e) pour toute sortie, à pied ou en voiture, où et quand la personne le souhaite.

**Dans quelle situation peut-on faire appel à ce service ?**

- Lorsque la personne hésite à sortir seule de chez elle ou éprouve des difficultés pour se déplacer, se fatigue facilement
- Dans les situations d'éloignement ou d'indisponibilité des proches (famille, amis,..)

**Dans quel but ?**

- Faire des courses, passer chez le pharmacien, aller chez le coiffeur, consulter son médecin, faire une promenade...
- Dire bonjour à un voisin, retrouver des amis, aller voir un spectacle, etc.

**Conditions**

- avoir 80 ans et plus
- éprouver des difficultés à se déplacer

**Délai de mise en place /durée**

Mise en place en fonction du souhait de la personne

Un maximum de 3 chèques de 150 € chacun, par personne et par an

**Montant de l'aide / Taux de prise en charge**

Le financement est effectué sous la forme de Chèques Emploi Service Universel (CESU), préfinancés et nominatifs, attribués par les caisses de retraite complémentaire AGIRC et ARRCO. Le demandeur peut bénéficier de 3 chèques par année civile d'une valeur unitaire de 150 €.

Une participation financière est demandée au bénéficiaire. Elle s'élève à :

- 1<sup>er</sup> chèque : 15 €
- 2<sup>ème</sup> chèque : 20 €
- 3<sup>ème</sup> chèque : 30 €.

Le complément est pris en charge par les institutions de retraite complémentaire.

**Démarches à effectuer**

- 1) Prendre contact avec un conseiller pour obtenir les chèques
- 2) Une fois les chèques obtenus, reprendre contact avec un conseiller qui organisera l'accompagnement et mettra à disposition le personnel qualifié.
- 3) L'accompagnateur vient chercher la personne pour la sortie prévue, l'attend ou reste à ses côtés en fonction des besoins définis et la raccompagne à domicile.

*Nb : le coût de chaque sortie est fonction de la distance et du temps nécessaire à partir du domicile.*

**Notes**

Pour mieux comprendre

N° Azur : 0810 360 560

<http://www.agircarrco-actionsociale.fr/>